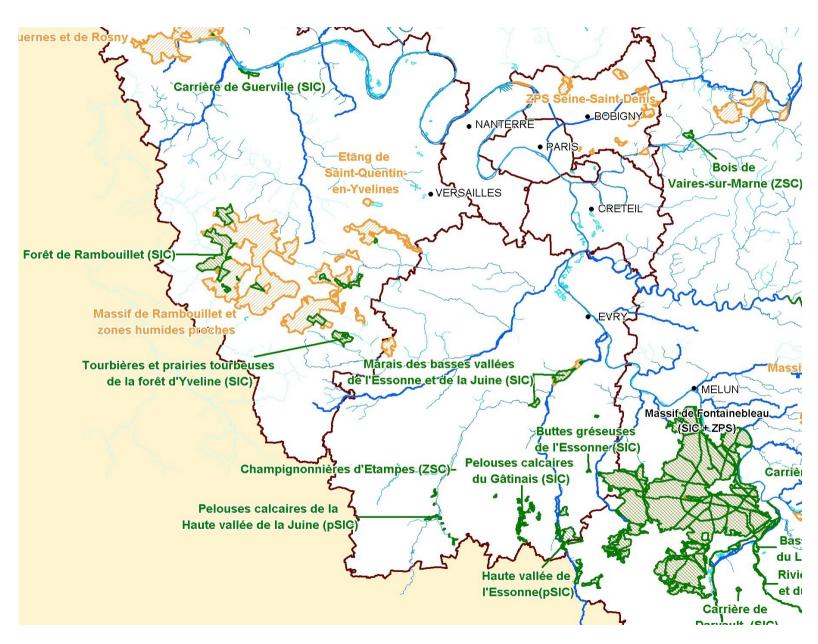


8 sites Natura 2000 sur 25 communes



Pelouses calcaires du Gâtinais

Champmotteux, Gironville, Maisse, Puiselet-le-Marais, Valpuiseaux

Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Abbéville-la-R., Boissy-la-R., Fontaine-la-R., Ormoy-la-R., Saclas, Saint-Cyr-la-R.

Haute Vallée de l'Essonne (Essonne & Seine-et-Marne)

Boigneville, Buno-Bonnevaux, Buthiers, Nanteau-sur-Essonne

Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine

Echarcon, Fontenay-le-V., Itteville, Lisses, Mennecy, Vert-le-Petit

Champignonnières d'Etampes

Buttes Gréseuses de l'Essonne

Champcueil, Moigny-sur-Ecole

Massif de Fontainebleau (Essonne & Seine-et-Marne)

Courances et Milly-la-Forêt

Massif de Rambouillet (Essonne et Yvelines)

Angervilliers

Évaluations d'incidences des projets...

- ... de travaux, manifestations ou interventions
- ... sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000

Trois textes réglementaires = trois listes de projets

- 1 Décret du 9 avril 2010 : Liste nationale – tout le territoire concerné
- 2 Arrêté préfectoral du 18 mars 2011 : Liste départementale de projets déjà soumis à encadrement administratif
- 3 Arrêté préfectoral du 24 août 2012 : Liste départementale «*Régime propre*»
- + «Mesure Filet» : Décret du 11 août 2011

Site Internet: http://www.essonne.pref.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Natura-2000

Merci de votre attention